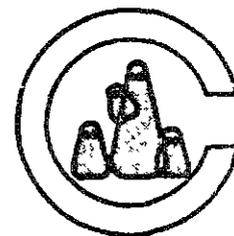


bulletin de liaison



le carrefour
des associations de familles
monoparentales du québec

vol.6 no. 2

mars-avril 80

FRONT COMMUN POUR UN VERITABLE SERVICE DE PERCEPTION DES
PENSIONS ALIMENTAIRES

COMPTE RENDU DE LA POSITION ET DES DEMARCHES ENTREPRISES;
COPIE DU DOCUMENT PRESENTE A M.MARC-ANDRE BEDARD, MINISTRE
DE LA JUSTICE

ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE POUR CHANGER LES STRUCTURES
PRINCIPAUX CHANGEMENTS A LA CONSTITUTION

RESSOURCES

SUBVENTIONS POUR LES SERVICES DE GARDE

SUBVENTIONS / LOISIRS

VACANCES - FAMILIALES

890, rue dorchester est, local 2320, montréal, P.Qué.

sonmaire

	Page
Commentaire	
Un mot de la Directrice générale Nicole Poirier....	3.
Salutations de l'aide technique Françoise David	4.
Quoi de neuf au CAFMQ	
Front commun pour un véritable service de perception des pensions alimentaires	5.
Assemblée générale spéciale pour changer les les structures	6.7.
Ressources	
De nouvelles subventions pour les garderies	8.
Subventions/Loisirs	8.
Le Mitan	9.
Groupe ressources-vacances-sites.....	9.
Domaine Familial Inc.....	9.
Les pages jaunes des femmes de Montréal.....	10.
Vidéo-Femmes	11.12.
Informe/action	
Document présenté à M. Marc-André Bédard, Ministre de la Justice	13.14.15.
A travers la Province	
Activités du groupe "Femmes Illimitées".....	16.17.
Collectivités nouvelles	
Extrait de la "Gazette des Femmes" Conseil du Statut de la Femme	18.19. 20.21.
Coupon réponse	22.

Rédaction Nicole Poirier

Mise en page Céline Paquin

Dépôt Bibliothèque Nationale.

Bonjour!

Me voilà à la direction du CAFMQ depuis le 10 mars dernier. Je suis très heureuse d'être au service d'un organisme comme le nôtre et je profite de l'occasion pour remercier les membres du comité de sélection, le personnel du CAFMQ ainsi que tous ceux qui ont facilité mon intégration dans mon nouveau milieu de travail.

J'ai eu le plaisir de rencontrer une centaine d'entre vous lors de l'Assemblée générale spéciale qui se tenait à Québec tout récemment et j'espère rencontrer le plus grand nombre possible de membres durant mon mandat.

Sachez que vous pouvez compter en tout temps sur ma collaboration. Je vous invite à nous faire part de vos commentaires, suggestions, critiques etc., afin qu'ensemble nous puissions orienter et canaliser nos énergies pour le bien-être de tous nos membres.

Encore une fois merci et au plaisir de mieux vous connaître!

Nicole Poirier.

A tous mes amis(es) du CAMQ.

Comme vous le savez peut-être, je quitte bientôt le Carrefour en tant qu'aide-technique prêtée par le CSS-MM. Je dois dire d'abord que le CSS avait indiqué dès le mois de septembre dernier que cette 3e année au CAMQ serait la dernière. Cependant, il ne ferme pas la porte sur une collaboration éventuelle au plan régional ou local.

Mais d'autre part, il faut avancer que si je quitte un peu prématurément, c'est aussi à cause du petit Etienne ou de la petite Elise qui s'annonce pour la mi-mai ...

On ne sortira pas les mouchoirs ...! Ce n'est pas "adieu" que je veux vous dire mais "au revoir", si vous le voulez bien! J'ai aimé mon travail au CAMQ, j'y ai trouvé de nombreux (ses) amis(es) et je pense avoir été utile quelquefois ...

J'ai eu beau être seulement aide-technique et non, membre à part entière, du CAMQ, il va sans dire qu'après m'être impliquée pendant 3 ans dans cet organisme, j'en suis venue à épouser la cause des familles monoparentales. Je pense que l'évolution du CAMQ depuis quelques années est extrêmement positive et est porteuse de beaucoup d'espoirs pour ces familles aux prises avec de multiples problèmes.

Le CAMQ s'est défini de plus en plus comme un organisme soucieux de défendre des droits et de mettre de l'avant des revendications concrètes pour ses membres. Qu'on pense à l'aide sociale, au logement, aux pensions alimentaires... De plus, les membres ont travaillé fort pour se donner une structure démocratique permettant à la base de s'impliquer dans les prises de décision et à la direction, de diriger.

La situation au CAMQ m'apparaît mûre pour que l'ensemble du mouvement passe à l'action, y compris les associations locales qui peuvent se tourner d'avantage vers l'action collective.

En tout cas, c'est la grâce que je vous souhaite ...

Avec un grand bonjour solidaire et chaleureux de votre aide-technique.

Françoise David

quoi de neuf au carrefour

cinq

FRONT COMMUN POUR UN VÉRITABLE SERVICE DE PERCEPTION DES PENSIONS ALIMENTAIRES.

En décembre dernier le gouvernement du Québec déposait en première lecture, à l'Assemblée nationale, le projet de loi 83: Loi pour favoriser la perception des pensions alimentaires.

Ce projet de loi tel que formulé est inacceptable pour l'ensemble des citoyens concernés et il va à l'encontre des besoins exprimés lors de la consultation publique de mars 1979 .

Des groupes et organismes ont senti la nécessité de former un front commun pour exiger:

1. l'instauration d'un véritable service de perception des pensions alimentaires
2. la tenue d'une commission parlementaire pour se faire entendre sur ce projet spécifique.

Plusieurs réunions furent tenues et à date, une trentaine d'organismes font partie du Front Commun.

Le 10 avril 1980, environ trente (30) membres du Front Commun rencontrèrent le Ministre Marc-André Bédard à son cabinet du Palais de Justice à Montréal. Lors de cette rencontre, un document lui fut remis et nous le reproduisons pour votre information(1). L'échange fort animé (pour ne pas dire débat) dura plus de deux heures.

Le Front Commun entend poursuivre les démarches et vous tiendra au courant des développements. Par ailleurs, nous incitons les associations ainsi que leurs membres à entreprendre ou poursuivre leurs propres démarches. Lettres d'appui à vos députés, aux Ministres Lévesque, Bédard, Payette et Lazure, pétition, émissions d'information bref toute forme d'appui sera appréciée.

Merci,

Nicole Poirier

Pour le Front Commun

1. Voir Informe/action

ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE POUR CHANGER LES STRUCTURES

Lors de l'Assemblée générale annuelle des 19 et 20 mai 1979, plusieurs propositions d'amendements aux structures avaient été soumises aux membres du CAFMQ. Rappelons-nous que ces amendements et surtout les sous-amendements venant d'un atelier, remettaient en question toute la structure du CAFMQ.

A cette assemblée, la majorité des membres du CAFMQ n'étant pas prêts à prendre position sur ces amendements ont préféré accepter la proposition de mettre en dépôt le point relatif aux amendements et de mettre sur pied un comité "ad hoc" sur les structures. Ce comité avait pour mandat :

- Analyser sérieusement l'ensemble de la constitution et les règlements généraux du CAFMQ.
- De soumettre ces textes d'amendements aux membres du CAFMQ au moins deux (2) mois avant la tenue d'une assemblée générale pour changer les structures.
- De faire les propositions d'amendements requises.

Effectivement, une assemblée générale pour changer les structures s'est tenue à Québec les 29 et 30 mars derniers.

Principaux changements à la constitution

Plus de cent membres fort intéressés et bien préparés participaient à cette rencontre. Cette assemblée délibérante a donné lieu à des débats soutenus où les participants ont pu prendre position d'une façon éclairée.

Les principaux changements aux structures se situent au niveau du droit de vote et du quorum à l'Assemblée générale, ainsi que le mode d'élection de l'Exécutif et ses rapports avec le Conseil d'administration.

Quorum de l'Assemblée générale:

Le quorum de l'A.G. est composé du tiers des associations dûment affiliées.

Ont droit de vote à l'A.G.:

- a) le Bureau Exécutif et le Conseil d'administration
- b) 2 délégués par association affiliée
- c) les membres individuels ont droit à deux (2) droits de vote.

Composition du Conseil d'administration (C.A.)

Le C.A. se compose de deux représentants élus par et parmi les membres des comités régionaux et du Président élu par l'Assemblée générale.

Processus pour former le C.A. et élire l' Exécutif:

- a) Chaque comité régional se réunit avant l'Assemblée générale et élit ses représentants au C.A. (2 par région). Les comités régionaux doivent respecter un minimum de critères comme : convoquer l'assemblée électorale en bonne et dûe forme, élire des personnes qui habitent la région et sont actives dans une association, s'assurer de leur disponibilité pour au moins 3 C.A. par année.
- b) L'Assemblée générale ratifie le choix des membres du C.A. en s'assurant simplement que les critères ci-haut mentionnés ont été respectés.
- c) L'Assemblée générale élit le(a) président(e) du Carrefour car il est le principal porte-parole de l'organisme et doit représenter l'ensemble des membres.
- d) Lors de sa première rencontre, le C.A. élit le reste de l'exécutif: vice-président, secrétaire, trésorier, conseiller. Cela implique que certains représentants régionaux auront des tâches comme membres de l'exécutif. Les régions concernées devront alors veiller à les soulager de leurs tâches dans les comités régionaux.

Préparation et réalisation de l'Assemblée Générale spéciale

Nous voulons souligner ici le travail accompli par les membres du comité "ad hoc" sur les structures sous la responsabilité de la présidente Lise Gagnon. Que ce soit au niveau de l'étude des anciens règlements généraux, l'élaboration et la rédaction des textes ainsi que l'organisation technique de l'assemblée générale (animation, ateliers et plénière).

On sait que les membres se sont bien préparés en participant à la session provinciale (C.A., B.E., et responsables régionaux), aux Sessions régionales sur les structures et finalement en prenant position dans chaque locale. Nous félicitons les membres pour leur grande participation et l'intérêt apporté à se donner une structure répondant au désir de la majorité.

L'organisation matérielle a posé peu ou pas de problème pour les participants. L'hébergement plus que satisfaisant, repas excellents, salles faciles d'accès. L'organisation matérielle de cette rencontre était la responsabilité de Denise Godbout de Québec.

* * * * *

DE NOUVELLES SUBVENTIONS POUR LES SERVICES DE GARDE

Afin de faciliter l'accès des services de garde à l'enfance, le Gouvernement du Québec vient d'apporter des modifications importantes à ses politiques de subventions. Celles-ci seront attribuées aux parents démunis et aux organismes sans but lucratif dispensant les services de garde.

D'abord l'aide financière destinée aux parents à revenu modique, dont un ou des enfant(s) fréquente(nt) un organisme de garde sans but lucratif, a été augmentée.

Ensuite, des subventions importantes peuvent être versées aux nouvelles garderies, selon l'importance de la clientèle et les besoins de mise en marche.

Finalement, des subventions importantes de \$2,500.00 par année par enfant seront accordées aux garderies sans but lucratif qui accueillent des enfants handicapés.

Dans la région du Montréal Métropolitain une animatrice communautaire a été mandatée par la Fédération des C.L.S.C. pour informer et aider les personnes intéressées à implanter un service de garde. Communiquez avec Francine Sorel à 7333, Place Des Roseraies, suite 410, Anjou, Qué. H1M 2X6 tél.: 353-6245

* * * * *

SUBVENTIONS/LOISIRS SUBVENTIONS/ LOISIRS SUBVENTIONS/LOISIRS

Le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a inscrit la condition féminine au rang de ses priorités pour l'année 1980-81 en se donnant comme objectif une plus grande participation des groupes de femmes à ses différents programmes.

Dans cet esprit, notre programme "Innovation socio-culturelle vise à favoriser l'innovation dans la pratique des activités culturelles et à encourager l'expérimentation de nouvelles formes de loisirs.

Pour être éligible, les groupes qui en font la demande devront être parrainés par un organisme régional ou national (ex: Conseil régional de loisirs, association nationale féminine), se conformer aux exigences exprimées dans le formulaire de demande et nous faire parvenir celui-ci le 23 mai 1980.

Assistance financière

La somme allouée par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour chaque projet ne dépassera pas \$12,000.00.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Nicole Stafford, responsable de la condition féminine, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec, G1R 4Y1.
Tél.: (418) 643-5584

* * * * *

Le Mitan

En plus d'être un Centre de jour pour les femmes, le Mitan offre depuis le 11 février un service d'hébergement pour les femmes en difficulté et accueille leurs enfants et ce, pour toute la région Laurentides-Lanaudière.

Le Mitan est situé au 7, St-Joseph à Ste-Thérèse et peut être rejoint 24 heures par jour au numéro de téléphone 435-7788

* * * * *

GROUPE RESSOURCES-VACANCES-SITES

Le groupe ressources-vacances-sites a maintenant ses bureaux principaux au Centre Ozanam, 94 est, rue Ste-Catherine à Montréal, H2Y 1K7. Tél.: 861-0954, 861-0955.

a) Au 24 mars 1980...

"Le camp Robinson" peut encore offrir plusieurs possibilités d'accès à des vacances communautaires intéressantes. Contactez Mme Diane Lavigueur au (514) 468-2008.

b) La Base de Plein Air du Lac Pohénégomook possède un Village-Vacances Familles! Il en coûte \$20./jour par famille pour louer un petit chalet. Pour information:

B.P.A. du Pohénégomook, Est Court, Témiscouta, GOL 1J0, tél.: (418) 859-2405.

* * * * *

DOMAINE FAMILIAL INC.

Le domaine familial inc. est une corporation sans but lucratif. Le domaine est propriétaire de dix (10) chalets, dans la Baie Carillon, plus précisément à St-André-Est, à 65 kilomètres de Montréal.

Ces chalets sont à la disposition des familles qui désirent passer une ou deux semaines de vacances à la campagne, tout en participant à des activités proposées par une équipe de moniteurs.

Ce que le Domaine Familial vous offre pour \$75.00 par semaine

1. Un chalet meublé (3ch. à coucher)
2. Une piscine-cours de natation-2maîtres nageurs diplômés
3. La nature sur le bord du lac-canots-chaloupe-feux de camp
4. Des activités de plein air-terrain de jeux pour enfants-ballon-volant-balle-molle etc.
5. Des activités d'intérieur-artisanat-dessin (pour enfants) ping-pong-danse etc.

Renseignements et location

Domaine Familial Inc.
2515 rue Moreau
Montréal, Qué.
H1W 2M9

tél.: (à Montréal)
Mme Jocelyne Mallet : 259-1539
Mme Suzanne de Foy : 729-2419

* * * * *

LES PAGES JAUNES DES FEMMES DE MONTREAL

L'édition de 1980 des pages jaunes des femmes de Montréal, est un recueil unique en son genre des ressources, des services et des organismes de Montréal. Cette 4e édition publiée par le Centre d'information et de référence pour femmes contient plus de 160 pages de renseignements utiles.

Vous y trouverez entre autres des renseignements sur :

- Les centres féministes, les centres d'aide aux victimes de viol, les centres d'accueil, les librairies féministes, les groupes culturels et les média féministes, les groupes célibataires, de séparées, de divorcées ou de veuves, les cours sur la condition féminine offerts à Montréal et une liste des centres féministes du Québec et du Canada.
- Les services médicaux: cours prénatals, cliniques, associations de planification familiale, cliniques d'examen des seins, services d'aide aux alcooliques, aux narcomanes et aux fumeurs.
- Liste des garderies de Montréal, Laval et la Rive sud.
- Liste des organismes qui aident à trouver un emploi: services gouvernementaux, services spéciaux à l'intention des femmes, programmes de formation et de recyclage.
- Liste des bureaux d'aide juridique, de la commission des droits de l'Homme, des services d'aide juridique à l'intention des femmes.
- Liste des endroits où l'on peut trouver des vêtements, des meubles et des aliments gratuits ou à bon marché.
- Organismes, cours, services médicaux à l'intention des personnes âgées.
- Organismes et services à l'intention des handicapés.
- Consultation et orientation de groupe, de couple ou individuelle, thérapie sexuelle, groupes d'entraide.
- Logement: refuges pour les sinistrés, résidences pour femmes, groupes de locataires, auberges de jeunesse.
- Activités sociales, récréatives et éducatives, et services de santé à l'intention des jeunes, parrainage et adoption, commission scolaires, services sociaux et médicaux.
- Organismes ethniques qui offrent divers services et des activités sociales et culturelles à leur communauté.

Vous trouverez aussi de l'information sur:

- L'assurance-chômage, le bien-être social, les droits des prisonniers, les soins dentaires la consommation, l'écologie, les activités éducatives et récréatives, les services d'aide et d'information par téléphone, les librairies et diverses autres ressources.

Et:

- Des notes explicatives sur le supplément de revenu garanti, le bien-être social, l'aide juridique, l'assurance-chômage, l'assurance-maladie, les allocations familiales, les pensions de retraite, les indemnités aux travailleurs, la loi sur l'immigration, les allocations pour garderie, les allocations de maternité, la loi de protection de la jeunesse, la régie des loyers et ses règlements, les réglementations fédérales et provinciales sur les droits de l'Homme, et bien d'autres sujets.

Commandez votre exemplaire dès maintenant.

\$4.00 pour les particuliers

\$6.00 pour les institutions

Commandes postales \$1.00 de frais supplémentaires.

Au: Centre d'information et de Référence pour femmes
3585, rue St-Urbain, Montréal, Québec.

Tél.: (514) 842-4780, 842-4781

* * * * *

VIDEO FEMMES, 10 McMahon, Québec, G1R 3S1, (692-3090)

"La Femme et le Film" de Québec s'appellera désormais "Vidéo-Femmes" c'est un centre de production et de diffusion de vidéos réalisés par/ pour les femmes. Le centre a maintenant cinq ans d'existence et de multiples réalisations à son crédit. Nos objectifs sont de produire et de diffuser des documents vidéo sur la condition de la femme et sur l'amélioration de la qualité de la vie en général, de répertorier les documents vidéo traitant de ces questions et constituer une vidéothèque accessible à la population, d'utiliser ces documents comme instruments d'animation et comme déclencheurs et dispenser de l'information sur les techniques magnétoscopiques.

Les vidéos réalisés par les membres du Centre de "la Femme et le Film" sont répertoriés dans le catalogue Vidéo-Femmes.

De plu, nous travaillons présentement à la production de bandes vidéo sur les thèmes suivants: la femme et la folie, la prostitution, les maisons et centres de femmes ainsi qu'une série intitulée "Violence et sexualité". Ces documents seront disponibles au cours de l'hiver ou au début du printemps 80.

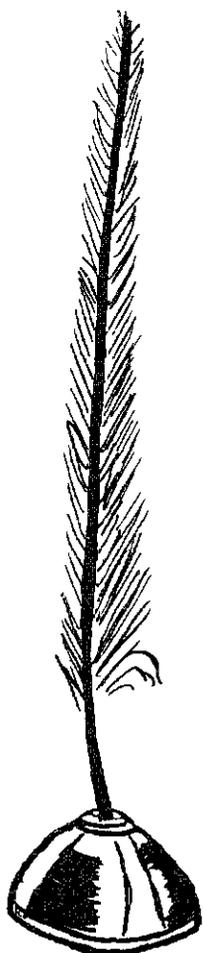
Le catalogue Vidéo-Femmes coûte \$2.00. Certaines productions d'un intérêt particulier aux familles monoparentales:

Mam'zelle Maman. Document d'analyse sur la situation des mères-célibataires: délaissement, solitude, préjugés et assistance sociale dans bien des cas.

Mariage... et pis après ... Témoignages de quatre femmes séparés/divorcées: elles nous parlent des premières années de leur vie de couple, des causes de la détérioration, de l'éclatement de leur mariage, des difficultés qu'elles ont eu à affronter depuis et de ce qu'elles ont retiré de positif de cette expérience.

Qui Père gagne : Regard sur l'expérience de la paternité vécue par dix hommes, chefs de famille monoparentale.

* * * * *



Cet espace
aurait pu faire
connaître les ressources
de notre région.

Nicolas

DOCUMENT PRÉSENTÉ À M. MARC-ANDRÉ BÉDARD, MINISTRE DE LA JUSTICE

Par le Front Commun, pour un véritable service de perception de pensions alimentaires.

Montréal, le 10 avril 1980.

En décembre dernier, le gouvernement du Québec déposait en première lecture, à l'Assemblée Nationale, le projet de loi 83: Loi pour favoriser la perception des pensions alimentaires.

Différents groupes et organismes ont pris connaissance de ce projet de loi et en sont venus à la conclusion que ce projet de loi ne répond pas du tout aux demandes et aux besoins de l'ensemble de ceux qui ont présenté des mémoires en Commission parlementaire sur la réforme du Droit de la famille en mars 1979.

Ce projet de loi ne change en rien la situation présente qui impose aux femmes l'odieux des démarches à faire lorsqu'une pension alimentaire n'est pas versée. Des démarches souvent longues et onéreuses sont faites lors d'une séparation ou d'un divorce.

Profondément déçus de la minceur des réformes proposées par le projet de loi 83, plusieurs organismes se sont regroupés pour former un Front commun pour un véritable service de perception des pensions alimentaires.

LES LACUNES DU PROJET DE LOI 83

Les signataires du Front commun n'ont pas à se substituer au législateur pour définir toutes les modalités d'un véritable service de perception des pensions alimentaires. Cependant, nous tenons à souligner les graves lacunes dudit projet entre autres:

1. Celui-ci ne règle en rien le problème de perception.
2. Aucun mécanisme de recherche du débiteur n'a été prévu. Cette responsabilité incombe encore aux créancières puisqu'il s'agit de femmes dans la majorité des cas.
3. La gratuité du service n'est pas assurée pour les créancières alors que nous savons fort bien qu'elles ont peu ou pas de revenu.
4. La subrogation du M.A.S. devient facultative plutôt qu'obligatoire (un pas en arrière).
5. La dette alimentaire n'est pas privilégiée, contrairement à plusieurs recommandations déjà faites.
6. Le projet de loi 83 n'assure pas le recouvrement de la dette alimentaire. Les biens meubles et immeubles devraient être saisissables ainsi que toute forme de salaire ou revenu sans exception (i.e. prestations d'assurance-chômage, salaires des employés de la fonction publique fédérale etc...).

7. Ce projet de loi a totalement ignoré toutes les recommandations visant l'indexation.
8. La réduction ou l'annulation des arrérages des pensions alimentaires est à notre avis totalement inadmissible.

POSITION DU FRONT COMMUN

1. Le projet de loi 83, tel que déposé, est inacceptable parce que:
 - a) ledit projet ne répond absolument pas aux demandes et aux besoins de l'ensemble des groupes et organismes qui ont présenté des mémoires en Commission parlementaire sur la réforme du Droit de la famille en mars 1979;
 - b) ce projet de loi ne répond pas non plus aux attentes et aux besoins des membres du Front commun;
 - c) le projet de loi 83 ne règle pas le problème de perception des pensions alimentaires;
 - d) ce projet ne respecte pas les articles du programme du P.Q. qui spécifient l'établissement d'un véritable service de perception des pensions alimentaires.
2. Nous exigeons qu'un véritable service de perception des pensions alimentaires soit mis sur pied. Nous voulons un service simple, efficace et gratuit.
3. Nous demandons que le projet de loi 83 soit plus longuement discuté lors d'une commission parlementaire, afin que tous les groupes concernés puissent se faire entendre.
4. Nous croyons cependant que le projet de loi 83 aurait dû être intégré au projet de loi 89 et non traité séparément, vu la nécessité de réformes fondamentales et l'impact de celles-ci sur un grand nombre de Québécois (hommes, femmes et enfants).

Conclusion

Le projet de loi 83 ne change à peu près rien au problème fondamental de la perception des pensions alimentaires. Femmes et enfants n'ont pas à subir seuls le fardeau financier suite à l'éclatement des unions matrimoniales.

Pour le Front Commun

Nicole Boily, F.F.Q.

Lise Houle, A.F.E.A.S.

Claire Leblanc, C.A.F.M.Q.

LISTE DES GROUPES ET ORGANISMES SIGNATAIRES DU FRONT COMMUN

Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)
Carrefour des associations des familles monoparentales du Québec (CAFMQ)
Fédération des femmes du Québec (FFQ)
Fédération des unions de famille (FUF)
Vie nouvelle, Longueuil
Ano-Sep, Montréal
Parents Uniques Laval Inc.
S'en sortir, Longueuil
Réseau d'action et d'information pour femmes (RAIF)
Action travail des femmes, Montréal
Centre d'information et de référence pour les femmes (CIRF), Montréal
YWCA, Montréal
La ligue des femmes du Québec
Des luttes et des rires de femmes, Montréal
Association nationale de la Femme et le Droit
Association coopérative d'économie familiale (ACEF), Montréal
Regroupement des femmes Québécoises
Centre refuge, Montréal
Association des familles monoparentales de Beloeil-St-Hilaire
Infor'Elle, Brossard
Femmes en marche, Montréal
Association des familles monoparentales du Lac Mégantic
Association des familles monoparentales de Charlevoix
Auberge Transition, Montréal
Association des familles monoparentales de l'Estrie
Comm'Femme de la Rive Sud
Comité National de la condition féminine du P.Q.
Au bas de l'échelle, Montréal

APPEL A TOUS !

S.O.S. - où se cachent nos bonnes plumes?

Notre bulletin, c'est votre bulletin !

Ecrivez-nous ... idées, suggestions, commentaires,
ou encore ... faites-nous parvenir des articles suscep-
tibles d'intéresser nos membres ... parlez-nous de
vous, de vos activités, de vos projets.

* * * * *

Québec, le 9 avril 1980.

Bonjour,

Nous voulons vous faire part d'un projet auquel nous travail-
lons présentement et ceci, dans le but d'obtenir votre appui. Avant
de vous en parler, nous tenons à vous donner une brève présentation
de notre groupe.

Les Femmes Illimitées Québec, est un groupe de femmes chefs
de famille de la basse-ville de Québec. Nous existons depuis près de
trois ans, nous sommes encore jeunes, mais nous nous considérons comme
un groupe actif.

Plusieurs projets ont été réalisés comme:

- 1e) Bottin d'information: Afin de mieux se renseigner sur les ser-
vices qui nous sont offerts. Et que nous avons refait cette
année et qui sera en vente bientôt.
- 2e) Une pièce de théâtre: " On fait donc pitié!" sur le vécu de
la femme chef de famille. Nous l'avons présentée à 15 repri-
ses, dont 3 furent présentées en dehors de Québec.
- 3e) Un journal que nous écrivons à chaque mois sur différents thè-
mes dont le premier fut sur la violence et qui est distribué
gratuitement, etc...

Notre objectif est de vous renseigner sur notre projet sur
l'école.

L'idée de former un comité vient du fait que plusieurs femmes
rencontraient certains problèmes face à leur situation sociale. Quel-
ques femmes décidèrent de s'informer plus correctement sur le système

scolaire et de réagir face à ces situations intolérables.

Voici ce que nous revendiquons:

- 1e) Que la famille monoparentale soit reconnue au même titre que la famille à deux parents.
- 2e) Que l'école tienne compte des moyens financiers très réduits dont disposent les assistés sociaux ou salariés à faibles revenus.
- 3e) L'abolition du sexisme dans les manuels scolaires et dans les activités scolaires (ex: volley ball pour les garçons, couture pour les filles, maman cuisinière, papa mécanicien).

Devant ces réalités, nous nous devons de réagir face à ces situations intolérables. Nous avons donc rédigé une pétition et dès que nous aurons assez de gens qui seront solidaires de notre démarche, nous pourrons nous attaquer à cette force qu'est le milieu scolaire. Nous avons donc besoin de toute l'aide possible. Vos signatures seront les bienvenues, car nous croyons qu'il est grand temps que cela change et que nous, les familles monoparentales, nous prenions notre place dans la société.

Comité d'action scolaire
Femmes Illimitées Québec.

P.S. Vous pouvez vous procurer la pétition à " Femmes Illimitées "
CLSC Basse-Ville, 355 Marie de l'Incarnation, Québec.
GIN 3G9

* * * * *

collectivités nouvelles

dix-huit

Source de " La Gazette des Femmes", Conseil du Statut de la femme
vol.1, no. 4

Côte-Nord (de Madeleine Daoust)

Le regroupement des femmes de Sept-îles, avec la collaboration d'un autre groupe communautaire (Action chômage), a loué et aménagé un local, qui lui sert de lieu de rencontre et de lieu de travail.

Activités pour l'année 1979-80.

Pour l'année en cours, les femmes ont établi des priorités d'actions qu'elles veulent concrétiser durant l'année. Pour ce, elles ont fait une demande de subvention à OVEP et à Canada au Travail. Ces subventions leur permettront d'assurer une permanence au local et de mettre sur pied un centre de documentation et un centre de référence pour les femmes, les enfants en difficulté et aussi les femmes victimes de violence.

Une série d'activités de sensibilisation est prévue, qui comprendra entre autres: des soupers-rencontres (une fois par mois), des groupes de recherches sur le sexisme, un cours de Wen-do, des échanges de livres, de vêtements, de jouets, des soupers communautaires, des présentations de vidéo, une recherche sur l'histoire des femmes de Sept-îles, l'organisation des fêtes du 8 mars, la mise sur pied d'un journal et d'un dossier sur la santé des femmes et sur les garderies. Elles prévoient également faire des interventions en milieu scolaire.

Toutes les femmes de la région sont invitées à se rendre au local. Que ce soit pour jaser, échanger ou encore participer, toutes sont les bienvenues.

Le local est situé au 400 de la rue Arnaud, à Sept-îles. Il est ouvert les mardi, mercredi et jeudi, de 13h00 à 17 h00; et le mercredi de 19h00 à 22h00. Les numéros à composer sont: 968-3083 ou 962-2160.

-o -o -o -o -o -o -o -o

Vidéo: " Va te faire soigner, t'es malade."

Deux psychologues, Louise Mallette et Roxanne Simard, passent au crible le sexisme de la psychologie et des thérapeutes, qui ont une aussi pauvre perception de leur ((malade)) que les femmes en ont d'elles mêmes.

Percutant. Ne laisse personne indifférent . Pour obtenir une copie du vidéo, écrire à: Hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine, Service de l'enseignement, a/s Gérald Desrosiers, 7401, Hochelaga, Montréal Qué. Tél.253-800 poste 210.

-o -o -o -o -o -o -o -o

LES THERAPIES FEMINISTES, (par Nicole Campeau)

Des femmes malades

Des femmes étiquetées comme ((malade)), il y en a énormément. Les statistiques sont assez effrayantes. D'après les données de la Régie de l'assurance maladie du Québec (1972), la névrose d'angoisse venait en deuxième rang après la grippe, pour les maladies diagnostiquées chez les femmes par les omnipraticiens. Si les femmes forment la majorité de la clientèle des services médicaux, elles sont aussi les principales patientes des services psycho-thérapeutiques, toujours d'après les chiffres de la RAMQ, deux fois plus de femmes que d'hommes avaient eu recours en 1976.

Les femmes sont-elles plus malades que les hommes? Ou est-ce leur rôle ((plus émotif)) qui les incite à consulter davantage? On n'a pas encore répondu à cette question, mais on commence désormais à regarder les maladies des femmes non plus seulement comme des difficultés personnelles, mais comme des problèmes étroitement liés à leurs conditions de vie.

Les féministes ont remis en cause les rôles stéréotypés dévolus aux femmes et l'état d'infériorité sociale qu'y rattache. Elles ont aussi commencé, ces dernières années, à étudier les effets psychologiques que subissent les femmes enfermées dans ce carcan.

Les femmes vivent actuellement des conflits déchirants: elles ressentent un besoin de réaliser, alors qu'elles sont encore enfermées dans un ((corset)) psychologique et social.

Il apparaît également que les thérapeutes sont aussi sexistes que le reste de la société. Leur façon de ((traiter)) les femmes est fortement remise en question, et de nouvelles propositions émergent en faveur d'une thérapie féministe qui aiderait les femmes à reprendre plein pouvoir sur leur vie.

Les femmes ont des maladies qui leur sont propres. Elles sont, beaucoup plus que les hommes, dépressives, anxieuses, phobiques, aux dires des thérapeutes. En conclusion, elles présentent aussi trois caractéristiques communes. ((Elles sont, dit Roxanne Simard, psychologue à l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine, davantage dépendantes que les hommes de ce qu'on pense, dit et attend d'elles; elles ont plus peur d'être dénigrées, ridiculisées, de mourir, de vieillir, d'être violées, de la noirceur, des foules, de la solitude, d'être abandonnées, d'éclater, de ((virer folle)); elles se sentent coupables, contrairement aux hommes, des problèmes des enfants, du conjoint, du couple, de leurs problèmes à elles. Elles viennent nous consulter en disant : ((Qu'est-ce que j'ai encore fait de pas correct? Pourtant, j'ai tout essayé.))

((Ces caractéristiques se retrouvent chez les femmes malades, mais aussi chez toutes les femmes. Quand on regarde du côté de la socialisation des filles et de leurs conditions de vie, on perçoit mieux comment des êtres appelés à croître et à se développer deviennent, peureuses, dépendantes, coupables.))

Une éducation limitative

L'éducation des filles est restrictive et limitative. Elle n'est pas orientée, comme celle des garçons, vers un contrôle de l'environnement, mais bien sur le contrôle d'elles-mêmes, afin de les rendre aptes à répondre aux besoins des autres. ((Pendant toute leur enfance, explique Roxanne Simard, les filles acquièrent la maîtrise de soi par l'inhibition de ce qui n'est pas considéré comme féminin. Qui se réjouit de leur combativité, de leur courage, de leur indépendance? On les fait jouer à la poupée, on les préfère dociles, timides, charmantes, conformistes, ((à leur place)). La famille, l'école, les médias renforcent le message. On les encourage à réprimer des qualités qui contribuent à l'estime de soi et à la confiance en soi. On dira d'elles plus tard qu'elles sont moins débrouillardes, plus insécures, moins portées vers l'exploration, toutes tournées vers l'intérieur.))

En réalité, on aura fait naître chez elles ce que Jeannine Corbeil appelle une ((identité négative)): passivité, émotivité, bonté, générosité, effacement de soi, l'attitude rationnelle, la force du moi, l'intelligence, la créativité et le courage. La fille aura donc besoin d'un homme qui déterminera son statut, sa place dans la vie. Dès l'adolescence, elle perfectionnera la séduction, au détriment de ses autres qualités.

((Voilà donc ce qu'on propose aux femmes: un ensemble de qualités, qui non seulement sont moins valorisées et récompensées par la société, dit Jeannine Corbeil, mais qui sont en soi source de conflits. Elles sont à l'origine d'un repliement sur soi, d'un immobilisme propre à nourrir la peur et à développer quelque chose d'essentiellement névrotique: ce sentiment profond que l'on ne peut rien pour soi.))

En somme, la socialisation des filles les prédispose à la maladie, ne serait-ce que par l'intensification des traits dits ((féminins)) qu'on a fait se développer chez les filles. ((La dépression, explique Roxanne Simard, est caractérisée par l'apathie, le sentiment d'impuissance, l'auto-dévaluation, la passivité. C'est, en tout cas, le moyen habituel dont les femmes disposent pour répondre au stress et aux contradictions inhérentes à leur éducation. On les a munies de bien peu d'outils pour vivre les exigences de la vie adulte.))

Toujours plus de problèmes

((Les femmes ont plus de problèmes qu'avant, affirme Suzanne Lamarre, psychiatre à l'hôpital Charles-Lemoyne. L'écart statistique des consultations entre hommes et femmes s'accroît d'ailleurs sans cesse depuis la dernière guerre. La santé mentale est possible dans les situations où l'individu peut faire des choix. Or, pour cela, il faut être conscient de soi, prendre son espace. La femme, programmée pour être dépendante, n'a jamais été en position pour faire ces choix. On dit maintenant à la mère de famille qu'elle peut choisir, qu'il faut qu'elle soit épanouie et heureuse. Or, elle ne

connaît pas son ((je)). De plus, on lui a enlevé toute l'utilité qu'elle avait dans la société d'autrefois, alors qu'elle contrôlait l'industrie domestique. Au fond, tout le monde peut maintenant se passer d'elle.))

((De plus en plus de femmes de 35 ans viennent en consultation. Elles parviennent à leur maturité, ont des besoins qu'elles ne savent pas reconnaître, et elles n'arrivent plus à être comme l'autre le souhaite.))

Le nouveau modèle de femme qui est en train de se dessiner est encore pire, selon elle: celui de la mère qui travaille. Elle a deux rôles: elle doit faire comme sa mère et comme les hommes. Cela est impossible à supporter.

((Dans notre société en changement, affirme Louise Mallette, psychologue à l'hôpital Louis Hippolyte-Lafontaine, les femmes sont aux prises avec des attentes contradictoires. On dit qu'elles doivent être autonomes, épanouies, libérées. Il faut alors qu'elles s'affirment mais pas trop, sinon elles sont jugées agressives. Il faut qu'elles soient intelligentes, mais pas trop, la beauté peut rendre les hommes impuissants. Elles peuvent travailler à l'extérieur, mais ça dépend d'elles: ce n'est pas vraiment nécessaire.

Les thérapeutes feront fausse route tant qu'ils ne prendront pas conscience de leurs préjugés sexistes à l'égard des femmes et du préjudice qu'ils leur causent. La formation académique continue encore d'ignorer le sujet. Les psychiatres et les travailleurs sociaux en entendaient parler, pour la première fois, lors de leur dernier congrès annuel respectif. C'est pourtant tout ce qui est convenu d'appeler la psychologie de la femme qui est à réviser en fonction de données plus réalistes.

Actuellement, les thérapeutes féministes cherchent à aider les femmes à se libérer du moule artificiel qui a, jusqu'à maintenant, prétendu définir leur ((nature)). Elles pourront ainsi assumer leurs besoins de femmes adultes.

-o -o -o -o -o -o -o -o -o -o

Pour les personnes qui voudraient se procurer La Gazette des femmes, peuvent la recevoir gratuitement en écrivant : La Gazette des femmes, Conseil du statut de la femme, 700 boul. St-Cyrille est, 16e étage, Québec, G1R 5A9.

-o -o -o -o -o -o -o -o -o -o

<suite>

N.B. LE BULLETIN DE LIAISON EST PUBLIÉ À TOUS LES DEUX MOIS.

L'ABONNEMENT ANNUEL COÛTE \$3.00

Veillez cocher la case appropriée, détacher et envoyer
au CAFMQ, 890, est, Dorchester, pièce 2320, Montréal, Qué.
H2L 2L4

demande de
documentation

abonnement
au bulletin de
liaison

demande d'adhésion
au CAFMQ

NOM. _____
(s.v.p. en lettres moulées)

ADRESSE ' _____
code postal

chèque ci-joint à l'ordre du CAFMQ